

DATE DE CONVOCATION
08/04/2024

DATE D’AFFICHAGE
08/04/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
20
VOTANTS
25

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 15 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Patricia FREIDOZ donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Edith LE ROUX donne pouvoir à Mme Josette ALDROVANDI
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Olivier VÉLASQUEZ
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

Absents non excusés

M. Bernard LELAIZANT
M. Abdellah FAWZI

Secrétaire de séance : M. Bruno LECŒUR

Délibération n° 24.04.15/10

Objet / Convention de mise à disposition d’une salle du carrefour Antoine Vitez au bénéfice de la Mission Locale Caen la mer Calvados Centre

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE, Maire-Adjoint, responsable de la commission Jeunesse, informe l’assemblée qu’il est nécessaire de délibérer en vue de l’approbation d’une convention de mise à disposition d’une salle du carrefour Antoine Vitez au bénéfice de la Mission Locale Caen la mer Calvados Centre.

Il précise qu’afin de favoriser l’accueil et l’accompagnement des jeunes, ainsi que leur entrée dans le monde du travail, la Mission Locale Caen la mer sollicite l’usage d’une salle du carrefour socioculturel (à savoir celle de l’Espace de Vie Sociale) tous les jeudis après-midi de 13h30 à 17h30, ainsi que le premier et le troisième vendredi du mois de 9h à 12h.

Monsieur BOISSÉE indique également que via cette convention, l’intervenant de la Mission Locale Caen la mer Calvados Centre pourra disposer du matériel (téléphone, connexion internet, photocopieur ...) du mobilier et de la documentation se trouvant dans cette salle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré ...

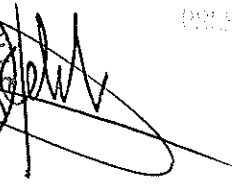
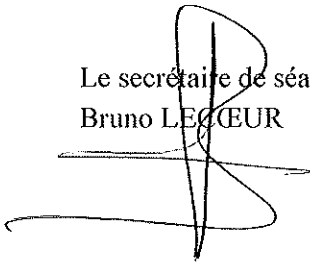
APPROUVE la mise en œuvre d'une convention de mise à disposition au bénéfice de la Mission Locale Caen la mer Calvados Centre ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention objet de la présente délibération et annexée à celle-ci.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Bruno LECCEUR

Le Maire,
Damien de WINTER



PREMIER VICE-MAIRE

25 AVR. 2024

